

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)
OUAGADOUGOU
SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES IST- SIDA (SP/CNLS)**

**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE VIH/SIDA**

N° AWARD : 00062390

N° PROJET : 00079872

**RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES DU PROJET
N°00079872 APPUI INSTITUTIONNEL AU SP/CNLS
PERIODE DU 01 JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**

Définitif

Avril 2013



**Cabinet FIDUCIAL EXPERTISE AK
01 BP 4134 Ouagadougou 01
Tél : 50 30 85 07 Fax :50 31 78 94
E-mail :fiducialak@fasonet.bf**

TABLE DES MATIERES

I	LETTRE DE CERTIFICATION	7
II	LETTRE AUX ADMINISTRATEURS	14
III	ANNEXES	28

Ouagadougou le 23 Avril 2013

Au

Représentant Résident du PNUD

Monsieur le Représentant,

Conformément à la mission d'audit des états financiers du projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872, Appui Institutionnel au SP/CNLS pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport définitif.

Conformément aux termes de référence, les objectifs et les tâches de notre mission d'audit se présentent comme suit :

I. Objectifs et normes de l'audit

- a) L'audit financier des projets réalisé par les partenaires d'exécution a pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers qui comprend :
 - L'expression d'une opinion pour savoir si l'état des dépenses présente correctement les dépenses engagées par le projet durant une période donnée spécifiée conformément aux règles comptables du PNUD et si les dépenses engagées étaient : (i) conformes aux budgets du projet approuvés ; (ii) affectés aux buts approuvés du projet ; (iii) conformes à la réglementation et aux règles, aux politiques et aux procédures pertinentes du gouvernement ou du PNUD, et (iv) attestées par des reçus correctement approuvés ou autres pièces justificatives. Le rapport combiné des dépenses (CDR) est l'état des dépenses obligatoire et officiel qui doit être certifié. Tout autre forme d'état de dépenses qu'un bureau de projet pourrait éventuellement préparer ne sera pas accepté.

- L'indication du fait que le résultat des audits de l'année précédente ayant donné lieu à un audit assorti de réserves sur le CDR du PNUD a ou non conduit à des mesures concluantes pour remédier correctement à ces réserves d'audit de l'année précédente et à l'impact financier net du PNUD (NFI) qui y est associé. En l'absence de mesures concluantes, les auditeurs doivent tenir compte de l'effet possible du fait que l'opinion d'audit assortie de réserves d'une année précédente n'a pas donné lieu à une correction ou n'a pas été adéquatement résolue.
- L'expression d'une opinion sur la valeur et l'existence de l'état des actifs et de l'équipement du projet à une date donnée. Cet état doit porter sur l'ensemble des actifs et de l'équipement disponibles au 31 Décembre 2012 et non seulement sur ceux qui ont été achetés au cours d'une période donnée. Si un projet d'ONG/NIM ne possède ni actifs ni équipement, il ne sera pas nécessaire d'exprimer cette opinion ; toutefois cela doit être divulgué dans le rapport d'audit ;
- L'expression d'une opinion sur la valeur des espèces que le projet détient à une date donnée, à savoir le 31 Décembre 2012. Quand le compte bancaire du projet est ouvert et utilisé exclusivement pour les transactions en espèces d'un projet ONG/NIM par exemple, si le projet est situé dans un site éloigné, la société d'audit est tenue d'exprimer une opinion sur l'état de trésorerie quand un compte bancaire pour le projet ONG/NIM a été ouvert et/ou que le projet détient une caisse de dépenses courantes. Si le projet n'est pas détenteur d'espèces, le rapport d'audit doit divulguer ce point.

b) L'audit financier sera conduit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Un audit destiné à évaluer et exprimer une opinion sur les contrôles et systèmes internes du projet.

La lettre aux administrateurs doit être joint au rapport d'audit et traiter des sujets ou problèmes suivants :

- Un examen général de l'état d'avancement du projet et du respect des échéances prévues par rapport aux étapes majeures de son déroulement et à la date fixée d'achèvement, qu'il faut indiquer l'un comme l'autre dans le descriptif du projet ou le plan de travail annuel (AWP). L'intention n'est pas ici de juger si les engagements spécifiques concernant des critères de performance ou produits

déterminés ont été respectés. Toutefois, le respect général d'engagements de large portée, comme celui d'exécuter le projet avec économie et efficacité, peut faire l'objet d'observations, mais ces dernières n'ont pas de force légale d'une opinion d'audit.

- Une évaluation du système de contrôle interne du projet, mettant l'accent de la même manière sur : (i) l'efficacité du système pour fournir à l'administrateur du projet des informations utiles et en temps voulu pour administrer correctement le projet, et (ii) l'efficacité générale du système de contrôle interne s'agissant de protéger les actifs et ressources du projet.
- Une description de toute faiblesse spécifique de contrôle interne relevée dans la gestion financière du projet et les procédures d'audit suivies pour corriger ou compenser ces faiblesses. Des recommandations visant à résoudre/éliminer les faiblesses du contrôle interne notées doivent également y figurer.

II Tâches de l'auditeur

Conformément aux normes en matière d'audit, les tâches spécifiques demandées aux auditeurs se définissent comme ci-après :

- Evaluation et appréciation des procédures et du système de contrôle interne ;
- Examen général de l'état d'avancement du projet
- Appréciation des livres et documents comptables ;
- Appréciation des rapports financiers et d'activité au regard des procédures régissant la gestion avec la gestion des effectifs impliqués dans sa mise en œuvre ;
- Pointage des opérations effectuées au cours de la période de référence ;
- Vérification de la trésorerie disponible à la clôture de période sous revue ;
- Contrôle de l'inventaire des biens durables par identification desdits biens ;
- Elaboration de la situation d'exécution budgétaire du projet à la clôture de la période sous revue.

III Rapports présentés

Conformément aux termes de références, les conclusions de nos travaux ont donné lieu à la présentation d'un rapport d'audit et de la lettre aux administrateurs.

Nous restons à votre disposition pour discuter toute question relative au contenu du présent rapport.

Veillez agréer, Monsieur le Représentant résident, l'expression de notre parfaite considération.

Le Gérant

Adama KY

Expert Comptable diplômé d'Etat
Commissaire aux comptes de Sociétés
Inscrit au tableau de l'ordre

I LETTRE DE CERTIFICATION

OPINION SUR LES DEPENSES DU CDR DU PNUD AU 31/12/12
--

Monsieur le Secrétaire permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

Nous avons procédé à l'audit de l'Etat de dépenses ci-joint (« le CDR ») du projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872, Appui Institutionnel au SP/CNLS pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer l'état afférent au projet Appui Institutionnel au SP/CNLS et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. Un audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Dans notre opinion, l'état de dépenses ci-joint présente correctement, à tous égards, la dépense de 568,266.28 USD engagée par le projet Appui Institutionnel au SP/CNLS pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 conformément aux règles comptables convenues et était: i) conforme aux budgets du projet approuvés; ii) affectée aux buts approuvés du projet; iii) conforme à la réglementation et aux règles, aux politiques et aux procédures pertinentes du PNUD et iv) attestée par des reçus correctement approuvés ou autres documents d'appui.

Ouagadougou le 23 Avril 2013

Le Gérant

Adama KY

Expert comptable diplômé d'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre

OPINION SUR L'ETAT DES ACTIFS AU 31/12/12
--

Monsieur le secrétaire permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

Nous avons procédé à l'audit de l'état des actifs ci-joint (Statement of Assets and Equipment) du projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872, Appui Institutionnel au SP/CNLS pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer l'état afférent au projet Appui Institutionnel au SP/CNLS et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Dans notre opinion, l'état des actifs ci-joint présente correctement, à tous égards, le solde d'inventaire du projet Appui Institutionnel au SP/CNLS s'élevant à 220,886.54 USD au 31 décembre 2012 conformément aux règles comptables du PNUD.

Ouagadougou le 23 Avril 2013

Le Gérant

Adama KY

Expert comptable diplômé d'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre

OPINION SUR LA SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/12
--

Monsieur le secrétaire permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

Nous avons procédé à l'audit de l'état des espèces ci-joint (Statement of cash position) du projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872, Appui Institutionnel au SP/CNLS pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer l'état afférent au projet Appui Institutionnel au SP/CNLS et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Dans notre opinion, l'état de la position de trésorerie ci-joint présente correctement, à tous égards, le montant des espèces et le solde bancaire du projet du PNUD Appui Institutionnel au SP/CNLS s'élevant à 54,794.11 USD au 31 décembre 2012 conformément aux règles comptables du PNUD.

Ouagadougou le 23 Avril 2013

Le Gérant

Adama KY

Expert comptable diplômé d'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre

II LETTRE AUX ADMINISTRATEURS

Ouagadougou, le 23 Avril 2013

A

Messieurs les administrateurs

Messieurs les administrateurs,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes du projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872 intitulé « Appui Institutionnel au SP/CNLS » au 31 décembre 2012.

Nous avons examiné les états financiers des sous projet pour la période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012. Nos travaux ont porté sur toutes les opérations réalisées par les différents sous-projets. Ils ont été conduits selon les normes d'audit international de l'IFAC (International Federation of Accountants); et ont inclus la vérification des livres et des registres comptables ainsi que les sondages et autres procédures que nous avons jugé utiles en la circonstance.

Les normes d'audit internationales exigent que l'audit soit planifié afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives. Un audit comprend une évaluation du contrôle interne. Pour mieux planifier et exécuter les travaux d'audit des comptes projet N° d'attribution 00062390 et de projet 00079872 intitulé « Appui Institutionnel au SP/CNLS », nous avons évalué le dispositif de contrôle interne en vue de déterminer notre approche et exprimer une opinion sur les états financiers, et non de donner une garantie sur la fiabilité du contrôle interne.

En conséquence, notre appréciation de la structure du contrôle interne a été limitée aux aspects se rapportant à la comptabilité et à l'administration financière de cet appui.

Les objectifs d'un dispositif de contrôle interne sont de fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, sur la protection du patrimoine contre des pertes et des utilisations non autorisées, sur la bonne exécution des directives et l'enregistrement exhaustif et correct des transactions, afin de permettre l'élaboration d'états financiers fiables et sincères conformément aux principes comptables généralement admis.

Nous avons noté certaines faiblesses occasionnées par des lacunes dans le dispositif de contrôle interne. Une faiblesse caractérisée est une condition dans laquelle la réalisation d'un contrôle spécifique interne ne réduit pas à une faible probabilité le risque d'erreurs ou d'irrégularités dans les comptes audités. Il est possible que cette faiblesse ne puisse pas être mise en évidence à temps par les agents d'exécution au cours de la réalisation normale de leurs travaux.

Pour cette intervention nos travaux ont porté sur les points suivants :

- L'examen général de l'état d'avancement du projet ;
- L'évaluation du système de contrôle interne ;
- Le suivi de l'application des recommandations antérieures.

Tout en vous remerciant pour la confiance placée en notre cabinet, veuillez agréer, Monsieur les administrateurs, l'expression de notre parfaite considération.

Le Gérant

Adama KY

Expert Comptable diplômé d'Etat
Commissaire aux comptes de Sociétés
Inscrit au tableau de l'ordre

I Etat d'avancement du projet

Dans le cadre des contrôles et des vérifications spécifiques, nous avons procédé à l'examen de l'état d'avancement du projet. Nos vérifications ont abouti aux constats suivants :

- L'examen des plans de travail annuels et trimestriels, des rapports financiers trimestriels n'a pas révélé d'anomalie. De même, l'évaluation de ces documents par rapport à leur opportunité et leur conformité au descriptif du projet et au manuel de programmation du PNUD ne révèle pas d'anomalie significative;
- L'exécution budgétaire du projet se présente comme ci-après :

ACTIVITES	BUDGET(I)	DEPENSES(II)	ECART(I)-(II)	Tx d'exe
COORDINATION&SUIVI EVALUATION	210 127 733	180 237 915	29 889 818	86%
PLAIDOYER, PART, MOB.RESSOURCE	2 500 000	5 261 895	-2 761 895	210%
TOTAL	212 627 733	185 499 810	27 127 923	87%

L'évaluation du rythme d'avancement global des activités du projet du PNUD Appui Institutionnel au SP/CNLS est appréciable. On note également un taux d'exécution financière appréciable.

II Evaluation du système de contrôle interne

Pour mieux planifier et exécuter les travaux d'audit des comptes projet du projet N°AWARD 000 62 390, N°Projet 000 79 872 « APPUI AU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA », nous avons évalué le dispositif de contrôle interne en vue de déterminer notre approche et exprimer une opinion sur les états financiers.

Conformément aux termes de référence, notre revue du contrôle interne a porté sur les domaines suivants :

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Constats

La revue de la gestion du personnel a révélé les constats ci-après :

- Les contrats de travail ont été établis pour le personnel rémunéré par le projet ;
- Les salaires sont traités sur un progiciel fourni par le CENATRIN ;
- Les bulletins de paie sont établis pour chaque agent à la fin du mois ;

- Le personnel a été évalué au cours de l'exercice ;
- Le personnel est déclaré à la caisse nationale de sécurité sociale ;
- Les retenues CNSS et IUTS opérées sur les salaires ;

L'analyse de la gestion des ressources humaine n'appelle pas d'observation :

1.2 Finances

1.2.1 constats

La revue de la gestion de la trésorerie a révélé les constats ci-après :

- les pièces de sorties de caisse ne sont pas tenues ;
- le contrôle de caisse n'est pas effectué.

Le constat est détaillé dans le tableau suivant :

N° observation	Observation	Critère ou norme	causes	Risque	Niveau de risque	Recommandation
2.5.1	-Les pièces de sortie de caisse ne sont pas tenues (absence d'autorisation de caisse) ; -Le contrôle de caisse n'est pas effectué.	-Autorisation préalable de dépense par caisse ; -Contrôles périodique de la caisse	Erreur humaine	Exécution de dépenses inéligibles ;	Faible	-La mise en place des pièces de caisse-dépenses et pièces de caisse-recettes, -Le contrôle périodique et l'établissement de procès verbal de contrôle de caisse

Nous avons disposé du plan de travail annuel et des rapports financiers transmis au PNUD au cours de la période sous revue.

Au titre de l'exercice 2012, le projet a reçu du PNUD la somme de 197 669 500 FCFA soit 385,352.26 USD dont le détail se présente come suit :

Appui au Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA

Eléments	Montant CFA	Montant USD
Avance reçue du 13/03/12	85 092 713	170,017.110
Avance reçue du 27/09/12	112 576 787	215,335.150
Total	197 669 500	385,352.26

Les dépenses exécutées s'élèvent au 31/12/2012 s'élèvent à USD 568,266.28 dont USD 366,874.62 réalisées par le projet et des dépenses hors champs d'audit à USD 43,076.44.

Le rapprochement des dépenses portées dans le CDR au dépenses portées sur le statement of cash position ne révèle pas d'anomalie.

Le détail des dépenses se présente dans le tableau suivant :

Coordination&Suivi Evaluation

Compte	Intitulé	montant en dollars
71305	Local Consult.-Sht Term-Tech	9,7927.13
71620	Daily Subsistence Allow-Local	1,6964.16
72145	Svc Co-Training and Educ Serv	3,9247.16
72155	Svc Co-Public Admin, Politics	9,1871.5
70405	Acquisition of Communic Equip	7,852.42
72215	Transporation Equipement	86,535.12
72410	Acquisition of Audio Visual Eq	8,190.72
72425	Mobile Telephone Charges	5,851.65
72505	Stationery & other Office Supp	25,346.86
72810	Acquis of Computer Software	4,180.97
72815	Inform Technology Supplies	39,880.43
73410	Maint, Oper of Transport Equip	11,011.1
74210	Printing and Publications	11,866.65
74510	Bank Charges	2,588.91
74525	Sundry	154,98
76125	Realized loss	3,935.62
Total		453,405.38

Observation :

La retenue à la source de 23 750 F CFA / 45.43 USD sur la facture numéro 2012-75 du transitaire Atlantic Transit et Transport du Burkina du 06/09/2012 reversée aux impôts le 02/01/2013 a été comptabilisée sur le compte 74525 « Divers » au titre des dépenses de l'exercice 2012.

Plaidoyer, Part, Mob. Ressource

Compte	Intitulé	montant en dollars
72145	Svc Co-Training and Educ Serv	10,406.78

Panier commun

Compte	Intitulé	montant en dollars
72950	DBS Expenditure	102,177.61
76125	Realized Loss	2,276.51
Total		104,454.12

2.3 Gestion des achats

La gestion des achats du projet est assurée par la Direction des Affaires Administratives et Financières. Le projet applique les procédures nationale de passation des marchés et celles prévues dans le manuel des procédures ;

2.4 Gestion des actifs

Le programme applique les dispositions du manuel des procédures des projets NEX. Le registre des équipements est mis en place. Les bordereaux de livraison signés ont été fournis à la réception des équipements acquis au cours de l'exercice.

Au 31/12/2012 la situation des biens acquis s'élèvent à USD 220,886.54.

2.5 Gestion de la trésorerie

Au cours de la période sous revue, un compte bancaire a été spécialement réservé à l'exécution du projet dont les références se présentent comme suit :

Projet	N° Compte bancaire
Appui Institutionnel au SP/CNLS	ECOBANK N°00018131700641502-35

Les procédures de gestion de la trésorerie mises en place se résument comme suit :

- Le comptes bancaire fonctionne sous la Co- signature du Directeur Administratif et Financier et du Secrétaire Permanent ;

- Les états de rapprochement bancaire sont mensuellement établis ;
- Les contrôles de caisse sont effectués régulièrement.

Le contrôle de la conformité globale par déduction des dépenses aux ressources de la période fait ressortir un solde de 27 076 977 F CFA au 31/12/2012. Les fonds disponibles du compte spécial au 31/12/2012 s'élèvent 27 100 727 F CFA soit un écart de 23 750 F CFA. Cet écart s'explique par la prise en compte dans les dépenses de la période d'une retenue à la source de 23 750 F CFA sur la facture numéro 2012-75 du transitaire Atlantic Transit et Transport du Burkina du 06/09/2012 qui a été reversée aux impôts le 02/01/2013.

2.6 Administration générale

La revue de l'administration générale du projet a révélé les constats suivants :

- Les déplacements et voyages sont soutenus par des états de paiement et des ordres de mission signés par les personnes habilitées ;
- Les véhicules disposent d'un carnet de bord et le ravitaillement en carburant sont effectués par des TOMCARD et les tickets de carburant;
- Un registre est mis en place pour la gestion du carburant ;
- Les courriers du projet sont transmis par un agent de liaison recruté pour le projet;
- Le projet est situé au sein de l'immeuble alloué au SPCNLS ;
- La sécurité des locaux est assurée par une entreprise de gardiennage qui a mis à la disposition du Six vigiles (trois la journée et trois dans la soirée);

2.7 Emplacement et sources d'information disponible et droit d'accès

la revue de l'archivage de la documentation du PAAC a révélé les constats suivants :

- La documentation comptable est archivée par la comptabilité ;
- Les rapports d'activités et financiers sont conservés en support physique et numérique par le chargé du projet ;
- La sauvegarde des données du SPCNLS est effectuée régulièrement et conservée dans un serveur par l'informaticien et une sauvegarde est effectuée hors de l'immeuble du SPCNLS ;
- Une cellule de base de données est mise en place au sein du SPCNLS pour la gestion des données qui retracent toutes les activités du SPCNLS.

III AUTRES VERIFICATIONS

3.1 Avances NEX non régularisées

Les avances NEX non régularisées au 31/12/2012 s'élèvent à USD 54,746.09. Le rapprochement des avances non régularisées à la trésorerie au 31/12/2012 fait ressortir un écart de USD 48.02 qui correspond à la prise en compte dans les dépenses de la période d'une retenue à la source de 23 750 F CFA sur la facture numéro 2012-75 du transitaire Atlantic Transit et Transport du Burkina du 06/09/2012 qui a été reversée aux impôts le 02/01/2013.

3.2 Paiements anticipés

Nos travaux n'ont pas révélé d'engagements au 31/12/2012.

3.3 Engagements

Nos travaux n'ont pas révélé d'engagements au 31/12/2012

3 Etat de mise en œuvre des recommandations de l'audit précédent

Annexe 7: Modèle des auditeurs ONG/NIM pour examen et signature des plans d'actions actualisés concernant les observations et les recommandations des audits de l'année précédentes

N° d'attribution: 000 62 390		N° du projet: 00079872		Type d'opinion: Sans réserve									
N° obs	Observations	Recommandation	secteur de vérification	Motif de l'audit	Gravité du risque	Proj/BP remarques aux administrateurs	Action prévue	Date d'exécution prévue	Unité d'action	Personne chargée de l'action	Point de la situation	Date réelle de l'exécution	Description de l'actualisation de la situation
	Absence de Logiciel comptable	L'automatisation de la gestion comptable par l'utilisation d'un logiciel comptable	Finances		Moyen								Non mise en œuvre

Partenaire d'exécution (PE)

Bureau de pays du PNUD

Auditeurs du gouvernement/ Cabinet d'audit

Signature du représentant du PE.....

Signature du représentant du PNUD.....

Signature du représentant Cabinet d'audit

Nom et titre (caractère d'imprimerie)

Nom et titre (caractère d'imprimerie)

Nom et titre (caractère d'imprimerie)

.....

.....

.....

Date :.....

Date :.....

Date :.....

Tableau 1- Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit des CRD du PNUD							
Rapport Combiné des Dépenses du PNUD au 31/12/2012							
n° d'attribution	N°de projet	Montant audité et certifié (USD)	Opinion d'audit (sans réserves, avec réserves, défavorables, refus d'exprimer une opinion)	montant total des réserves exprimées sur l'opinion d'audit (si l'opinion est avec réserves, défavorables ou refus d'exprimer une opinion)	montant total de l'impact financier (IFNI) des réserves exprimées sur l'opinion d'audit (avec réserves, défavorables ou refus d'exprimer une opinion)	Raison (s) des réserves formulées sur l'audit et ventilation du montant (NFI) (USD)	observations (s) qui ont entraîné des réserves sur l'opinion d'audit (indiquer le ou le numéro de l'observation ou des observations et la page du rapport d'audit/de la lettre des administrateurs
0062390	00079872	568,266.28	sans réserve	0	0	néant	néant

Tableau 2- Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit de l'état de position de trésorerie				
Etat de position de trésorerie				
n°attribution	n°projet	valeur de l'état de position de trésorerie au 31/décembre 2012 (USD)	Opinion d'audit- Etat de position de trésorerie	Montant total des réserves- Etat de position de trésorerie (USD)
00062390	00079872	54,794.11	sans réserve	0

Tableau 2- Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit de l'état des actifs et de l'équipement

Etat des actifs et de l'équipement

n°attribution	n°projet	valeur des actifs et du matériel au 31/décembre 2012 (cumulatif à partir du début du projet) (USD)	Opinion d'audit- Etat des actifs et de l'équipement)	Montant total des réserves sur l'état des actifs et de l'équipement (USD)
00062390	00079872	220,886.54	sans réserve	0

Tableau 4-Modèle à l'intention des ONG/NIM pour communication des observations d'audit et recommandations							
n° attribution	n° de projet	n° de l'observation	observation d'audit	Recommandation	Secteur de vérification	Gravité du risque	projet/BP Remarques aux administrateurs
00062390	00079872	2.5.1	<ul style="list-style-type: none"> - Les pièces de sortie de caisse ne sont pas tenues (absence d'autorisation de caisse) ; - Le contrôle de caisse n'est pas effectué. 	<ul style="list-style-type: none"> -La mise en place des pièces de caisse-dépenses et pièces de caisse-recettes, -Le contrôle périodique et l'établissement de procès verbal de contrôle de caisse 	Gestion de la trésorerie	Faible	Nous prendrons les dispositions nécessaires pour une meilleure gestion de la caisse-menus dépenses

Adama KY
Gérant cabinet FIDUCIAL EXPERTISE AK

Ouagadougou, le 24 avril 2013

III ANNEXES